

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_1_4

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 06 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 16 Décembre 2022

Présents : 18

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Suppression de postes
et actualisation du tableau des
emplois**

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
- Vu le tableau des emplois permanents de la commune établi au 1er septembre 2022,
- Vu l'avis favorable du comité technique en date du 14 novembre 2022,

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, il appartient à celui-ci de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Aussi, compte tenu des départs successifs, à la retraite ou pour mutation, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de supprimer les postes vacants listés ci-dessous et de mettre à jour le tableau des emplois :

Service	Grade/emploi	Catégorie	Temps de travail	Réf. Délibération de création
Technique	Technicien territorial principal de 1ère classe	B	TC	D_2014_13_2
	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C3	TC	D_2015_1_3
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C2	TC	D_2017_12_3
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C2	TC	D_2017_12_3
	Adjoint technique territorial	C1	TC	D_2016_1_6
Crèche	Puéricultrice hors classe	A	TC	D_2016_7_5
	Assistante maternelle	Statut part.	TC	D_2016_13_5

AR Prefecture

016-211602362-20230106-D_2023_1_4-DE
Reçu le 27/01/2023

**Sur le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal
à l'unanimité,**

DÉCIDE :

- D'acter la suppression des 7 postes vacants définis ci-dessus.
- De modifier le tableau des emplois dans ce sens à compter du 6 janvier 2023 (voir annexe).

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 06/01/2023, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 27/01/2023

**Le Maire,
Michel CARTERET**

